

ACTION HUMANITAIRE		%	% DE L'APD
Aide d'urgence	54.018.479,99 €	87,49 %	13,61 %
dont assistance matérielle et services d'urgence	41.916.031 €	67,89 %	10,56 %
dont aide alimentaire d'urgence	4.048.220 €	6,56 %	1,02 %
dont coordination des secours et services de soutien et de protection	8.054.229 €	13,04 %	2,03 %
Aide à la reconstruction et réhabilitation	2.990.210 €	4,84 %	0,75 %
Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue	4.733.569 €	7,67 %	1,19 %
Total	61.742.258 €	100,00 %	15,56 %